





# MOT D'ACCUEIL

**Michel PASSET**

**Président de l'Agence Locale de l'Energie Montpellier**

**Jean-Luc MEISSONNIER**

**Vice-Président de la communauté d'Agglomération de Montpellier en charge du Développement Durable, des Energies Nouvelles et de la Gestion des Temps.**

**Christophe MORALES**

**Vice-Président de la communauté d'Agglomération de Montpellier, en charge de l'urbanisme et de la politique foncière.**



# L'Agence Locale de l'Énergie

- Conseils gratuits aux particuliers (Espace Info Energie)
- Sensibilisation grand public (Café Climat, expositions...)
- Sensibilisation public jeune (Supports de projets, jeux...)
- Accompagnement des collectivités (Diagnostics, suivi...)
- Plan climat local

2, Place Paul Bec  
34000 Montpellier

Tél. : 04 67 91 96 96 - Fax : 04 67 91 96 99

[www.ale-montpellier.org](http://www.ale-montpellier.org)

Ouvert au public de 10h30 à 12h30  
et de 14h00 à 17h00

Conseil aux particuliers

Sur RV du mardi au vendredi de 13h à 17h

Tél. : 04 67 91 96 91 - [eie@ale-montpellier.org](mailto:eie@ale-montpellier.org)





# PROGRAMME

**10h00 / Tout savoir sur les CEE**

“Boite à outils et retours d’expériences”

**Michaël GERBER, ALE Montpellier**

**Jean CASTEIL, Ville de Montpellier / Delphine BAUS, Montpellier Agglomération**

**10h50 / L’expérience de Castelnau-le-Lez**

**Philippe RAYNAL, Ville de Castelnau-le-Lez**

**11h20 / Petites et moyennes communes : comment agir ?**

Présentation du nouveau dispositif mis en place par Montpellier Agglomération pour valoriser les CEE des communes de l’agglomération montpelliéraine.

**Isabelle LE VANNIER, Montpellier Agglomération / Michaël GERBER, ALE Montpellier**

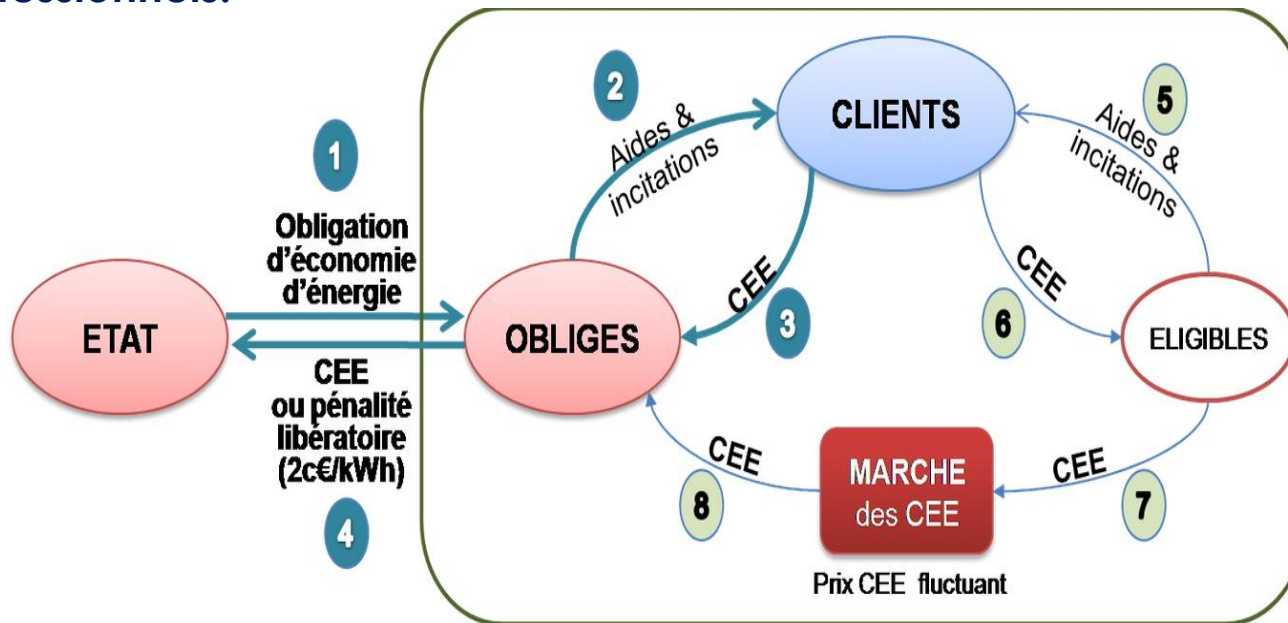
**12h00 / Discussions autour d’un verre**





# CEE, késako ?

Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les « obligés » (électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et nouvellement les carburants pour automobiles). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.



# CEE, késako ?

Les travaux que vous allez réaliser sur votre patrimoine vont ainsi générer des CEE

Le kWh Cumac est l'unité des CEE.

Ce nom vient de la contraction de "cumulés" et "actualisés"



Exemple :

Un luminaire à leds avec détection de présence permettant d'économiser 160 kWh par an pendant une durée de vie de onze ans, se verra attribuer 1420 kWh Cumac.

## Quelles opérations sont éligibles ?

Les fiches d'opérations standardisées permettent, pour les opérations d'économies d'énergie les plus courantes, de préciser les conditions d'éligibilité et les modalités d'évaluation des économies d'énergie.

## Lien pour trouver toutes les fiches :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/2-le-secteur-du-batiment-tertiaire.html>

## Exemples de fiches :

[BAT-EN-01](#) : Isolation de combles ou de toiture

[BAT-TH-02](#) : Chaudière de type condensation

[BAT-TH-04](#) : Robinet thermostatique

[RES-EC-07](#) : Horloge astronomique pour l'éclairage public

[TRA-SE-02](#) : Formation d'un chauffeur de véhicule léger à l'éco-conduite



# RETOUR D'EXPÉRIENCE

Jean CASTEIL, Ville de Montpellier





# RETOUR D'EXPÉRIENCE

Philippe RAYNAL, Ville de Castelnau-le-Lez



# Petites et moyennes communes

## Contexte et opportunités

Diminuer les charges de fonctionnement

Améliorer le confort d'usage notamment des bâtiments

Respecter des objectifs environnementaux (Agenda 21, PCET, 3 x 20...)

## Comment agir ?

Le dispositif des CEE permet aux collectivités locales de valoriser leurs opérations d'économies d'énergie.

Cette valorisation financière doit être vue comme un bonus allégeant l'investissement dans la performance énergétique, enclenchant ainsi un processus vertueux.



## Exemple de valorisation financière ?

Code opération standardisée	Intitulé de l'opération	Part CEE
BAT-EN-01	Isolation de combles ou de toitures	<b>13,9%</b>
BAT-EN-02	Isolation des murs par l'intérieur	<b>24,6%</b>
BAT-EN-04	Fenêtre ou porte-fenêtre (vitrage isolant)	0,8%
BAT-TH-01	Chaudière de type basse température	<b>5,8%</b>
BAT-TH-02	Chaudière de type condensation	<b>4,9%</b>
BAT-TH-03	Plancher chauffant à eau basse température	0,5%
BAT-TH-04	Robinet thermostatique	3,9%
BAT-TH-06	Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage	<b>77,4%</b>
BAT-TH-08	Programmeur d'intermittence sur une chaudière existante pour un chauffage collectif	<b>7,3%</b>
BAT-TH-14	Pompe à chaleur de type air/eau	3,8%
BAT-TH-25	VMC simple flux autoréglable	2,1%
BAT-TH-26	VMC double flux avec échangeur	1,1%
BAT-EQ-01	Luminaire pour tube fluorescent T5	1,5%
BAT-EQ-06	Luminaire avec ballast électronique pour tube T8	<b>8,0%</b>
BAT-EQ-09	Luminaire pour lampe fluorescente compacte à ballast électronique séparé	3,5%
<b>Moyenne</b>		<b>4,4%</b>

Mais sa mise en œuvre pour une collectivité seule est complexe.

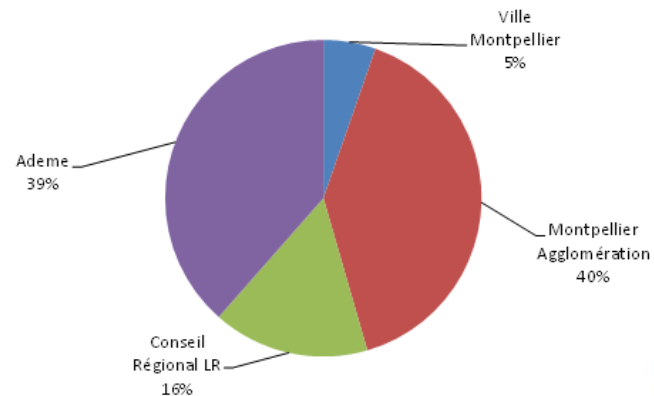


## 2011 : Convention tripartite (Montpellier Agglomération – Commune – ALE)

Service d'accompagnement technique :

- Etat des lieux énergétique du patrimoine bâti,
- Suivi des consommations d'énergie et d'eau (Bâtiments, EP, véhicules)
- Accompagnement de projets (neufs, rénovation, travaux...)
- Sensibilisation/Animation
- ...

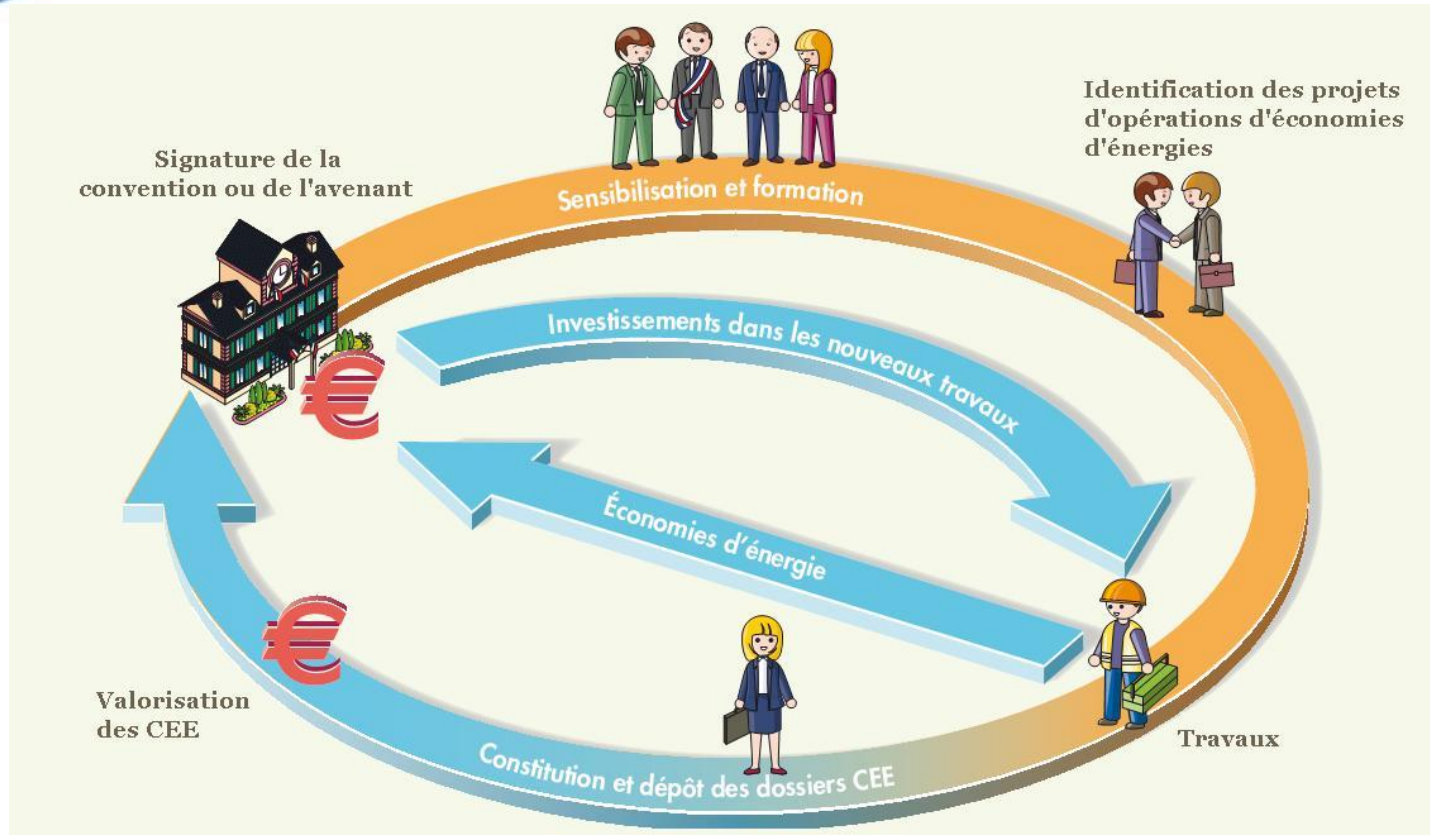
**16 communes ont déjà signé une convention.**



## 2013 : Convention tripartite intégrant le dispositif CEE ou avenant CEE

Décision validée en conseil d'agglomération le 12 février 2013

# Petites et moyennes communes





# Petites et moyennes communes Comment agir ?

## Prochaines échéances

1. Prendre rendez-vous avec l'ALE le plus rapidement possible.
2. Signature de la convention ou de l'avenant.
3. Identifier les travaux éligibles (facturés entre juin 2012 et juin 2013).
4. Constituer le dossier de demande avec l'ALE (factures, justificatifs et attestations).
5. Montpellier Agglomération déposera les dossiers en juin 2013.
6. Identifier les travaux éligibles (prévus entre juin 2013 et décembre 2013).
7. Constituer le dossier de demande avec l'ALE (factures, justificatifs et attestations)



Aujourd'hui

Juin 2013

Fin 2013

[michael.gerber@ale-montpellier.org](mailto:michael.gerber@ale-montpellier.org)

## Prochain RDV

## Visite de groupes scolaires BEPOS

